

# LÉCHELLE

## INFORMATIONS MUNICIPALES 2018 N°5

### LA MAIRIE



est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69 Fax : 01 64 00 86 39

Mail : [mairie.lechelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.lechelle@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.lechelle77.fr](http://www.lechelle77.fr)

Facebook : [Léchelle77](https://www.facebook.com/Léchelle77)



## LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année, je formule le souhait pour que 2019 soit favorable à notre commune à laquelle votre équipe municipale, par ses efforts et le temps qu'elle y consacre, est très attachée.

Je souhaite une année faste pour vos activités professionnelles, une année qui apporte tout ce que vous êtes en droit d'espérer pour vous et les êtres qui vous sont chers, un relâchement dans notre monde dangereusement tendu, un supplément de justice à ceux qui souffrent et du travail aux chômeurs.

Cette fin d'année a été marquée par de nombreuses violences. Je souhaite que 2019 se place sous le signe de l'apaisement et une meilleure compréhension entre le gouvernement et ses administrés.

En ce qui concerne notre commune et malgré des raboutages budgétaires, nous avons pu maintenir l'entretien de la voirie. Il reste toutefois beaucoup à faire. Deux ralentisseurs vont être mis en place « rue de la traconne » afin de réduire la vitesse toujours excessive. Automobilistes, pensez aux enfants. Ne commettez pas l'irréparable. Merci.

Notre point noir reste la traversée de Richebourg. Cette départementale est gérée par l'A.R.T. (Agence Routière Territoriale) avec les normes draconiennes et évidemment très coûteuses. Une étude est en cours afin de sécuriser cette route et nous espérons pouvoir réaliser les travaux au cours de 2019.

A toutes et tous, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Bonne et heureuse année 2019.

Bien cordialement.

**Guy-Jacques PAGET**  
Maire de Léchelle

## LE 11 NOVEMBRE

Lors de la cérémonie du 11 novembre, les enseignants, quelques enfants et des habitants étaient présents pour chanter la Marseillaise et ainsi commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918.



Plaque commémorative à l'église de Léchelle

## LÉCHELLE PROPRE

Le 14 octobre, dès 9h30, 10 personnes dont 3 enfants étaient volontaires pour ramasser les débris jetés délibérément sur les bas-côtés. 15,5 kg de poubelle ont ensuite été triés pour être recyclés.



## L'école de Léchelle en visite de la réserve naturelle de la Bassée

Les réserves naturelles sont des cœurs de nature qui préservent les milieux naturels et témoignent de l'incroyable variété de la nature en France. Elles assurent la **préservation** des milieux naturels, la faune et la flore, la **gestion** et l'entretien des sites et enfin la **sensibilisation** des habitants, des familles mais aussi des scolaires.



C'est dans des conditions presque estivales que les enfants de l'école ont découvert la réserve naturelle de la Bassée le lundi 15 octobre. C'est au sein de cet espace naturel protégé et préservé que **les enfants, leurs professeurs et les parents accompagnateurs ont découvert la richesse de la forêt...** En vallée de la Seine, la forêt est un peu particulière car elle est très humide, la végétation y est plus dense ce qui lui donne un peu des allures de jungle...



Les enfants ont découvert le fonctionnement des **arbres** à travers plusieurs questions : à quoi servent les **feuilles** ? Qu'est-ce que le **fruit** d'un arbre et quel est sa fonction ? Ils ont découvert les différentes propriétés des fruits des arbres qui sont adaptés aux techniques de dispersion : certains fruits sont consommés par les animaux et dispersés dans la forêt, d'autres s'accrochent aux vêtements ou aux poils des animaux, d'autres sont simplement emportés par le vent... Ils ont aussi plongé dans le **monde incroyable des petites bêtes de la forêt** et compris leur importance dans la fabrication de l'**humus**. Certaines sont même invisibles à l'œil nu et ont été observées au microscope ! Les plus grands ont également réfléchi à la place des **activités humaines** en

forêt. En souvenir, les enfants ont emporté une empreinte de feuille dans l'argile.

### Découvrez aussi la réserve en famille !

Des animations « nature » **gratuites** sont proposées tous les mois sur des thématiques variées. Il est possible de s'initier aux chants d'oiseaux, découvrir la vie discrète des grenouilles, ... Le programme est disponible dans votre mairie, sur notre site internet ou encore à la Maison de la réserve.

Pour celles et ceux qui préfèrent la découverte en autonomie, un **sentier de découverte est accessible librement** du 15 mars au 15 septembre. Il propose une balade ludique, et permet à tous de découvrir les milieux naturels typiques de la Bassée à l'aide de panneaux interactifs et d'un livret, disponible à la Maison de la réserve et sur les parkings. Il dispose d'un observatoire à oiseaux, également accessible aux personnes à mobilité réduite. Le sentier est aussi répertorié dans l'**application mobile gratuite « Ecobalade »** qui permet d'apprendre à identifier une centaine d'espèces ! Un sentier de flash-codes est aussi à votre disposition pour découvrir les enjeux européens du secteur.

Pour plus de renseignements :

**Maison de la réserve**

1 rue de l'église 77114 Gouaix

01 64 00 06 23

<mailto:labassee@espaces-naturels.fr>

[reserve-labassee.fr](http://reserve-labassee.fr)

[facebook.com/reserve.labassee](https://www.facebook.com/reserve.labassee)



## LA PLUVIOMÉTRIE

Le tableau suivant indique la pluviométrie relevée à Cormeron.

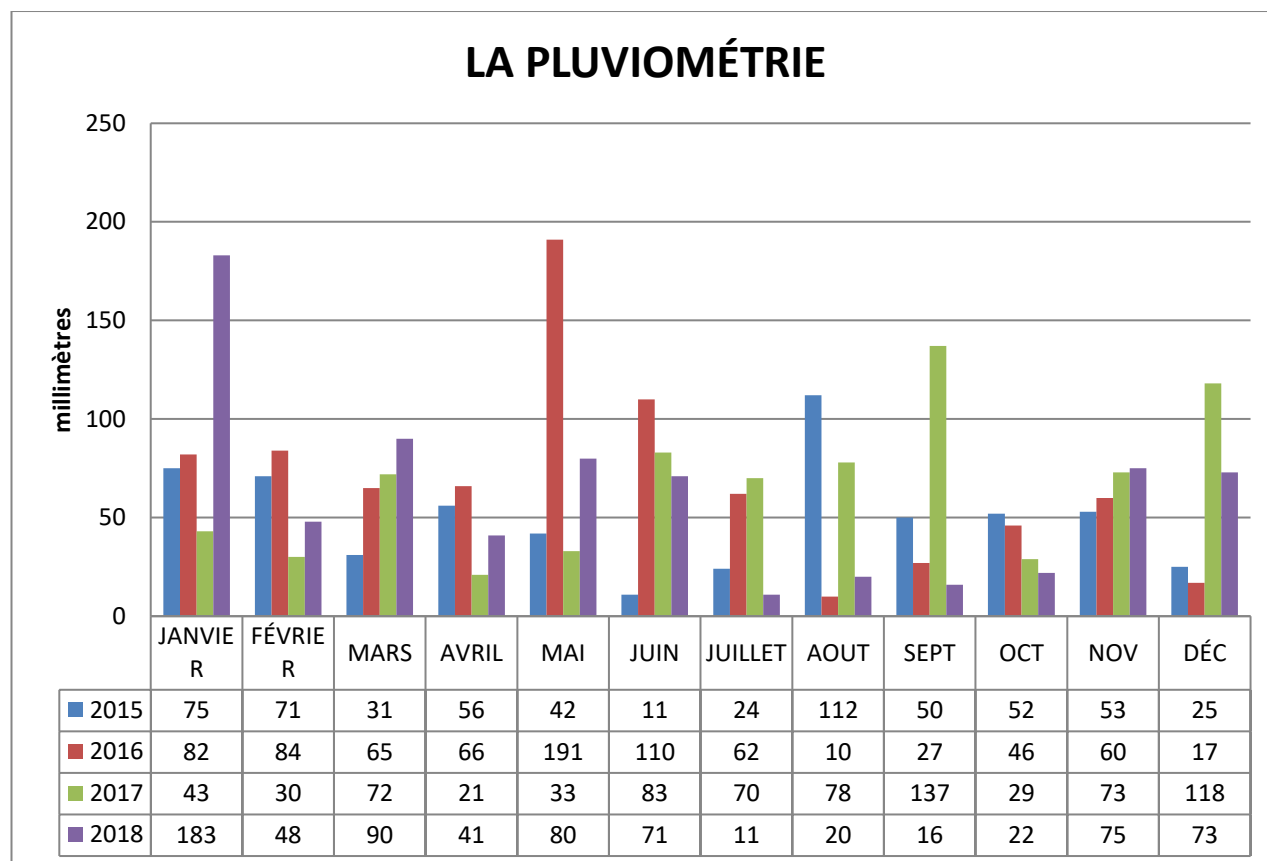
De janvier à juin : 76 jours de pluie pour 513mm, du 1<sup>er</sup> juillet au 20 décembre : 47 jours de pluie pour 217mm.

**Année 2015 : 602 millimètres**

**Année 2016 : 820 millimètres**

**Année 2017 : 787 millimètres**

**Année 2018 : 730 millimètres**



### RICHEBOURG

Des travaux importants sont envisagés afin d'assurer plus de sécurité dans la traversée du hameau. Le radar pédagogique sera également déplacé.

### LE CITY STADE

Le tourniquet est réparé.



### LE RÉSEAU DE BUS

Autour de Provins, plusieurs lignes de bus sont à votre disposition. Consultez le site : <http://www.procars.com/>. Exemple la ligne 50 au départ de la gare de Provins vous conduit pour 2 euros à la gare de Marne la vallée et à l'entrée du parc Disneyland. La ligne 47, pour également 2 euros, vous conduit à Melun.

### LA REMORQUE DE LA COMMUNE

Le service proposé par la municipalité a bien et beaucoup fonctionné. Pour 2019, un règlement sera mis en place.

### L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La place Robert Bocquet est en panne, une solution est recherchée.

## LA PEINTURE

Même si toutes les peintures ne sont pas terminées, voici un aperçu des réalisations.



## LA CENTRALE NUCLÉAIRE

Notre commune se trouve dans le périmètre de sécurité de la centrale de Nogent sur Seine.

Ce périmètre passera de 10 kms autour de la centrale à 20 kms dès le 1 janvier 2019. En Seine et Marne, il y aura désormais 32 communes concernées au lieu de 6.

Le fait d'appartenir à ce périmètre signifie que les façons de communiquer avec les habitants en cas d'accident nucléaire, de gérer les secours de gérer les évacuations, de gérer les confinements etc... sont déclinées sur un document. Cela signifie aussi que les habitants sont dotés de comprimés d'iode.

La commune était déjà dans le périmètre de sécurité et de ce fait possède un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et un PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Les 20 et 21 novembre 2018, un exercice de sureté nucléaire a été réalisé dans l'Aube.

## LA TAILLE DES ARBRES

Deux arbres ont été arrachés à la Sole, les frênes de St Aignan ont été rafraichis afin de dégager les fils électriques et téléphoniques, et également d'assurer la sécurité. En tout,

pour le moment ce sont 50 arbres qui ont été taillés.

Pour information, les frottements des branches sur les fils électriques sont **responsables des micros coupures et même parfois de pannes importantes.**

RAPPEL : Vérifiez et taillez vos arbres qui débordent dangereusement sur la voie publique et qui risquent de poser problème. (Le maire peut vous obliger à couper ou à faire couper vos arbres ou haies gênantes ou dangereuses).

## LA FIBRE

Beaucoup d'espairs avaient été donnés lors de la réunion du 27 septembre 2018 à Sourdun, hélas le délai de raccordement est encore repoussé. A ce jour, aucune date précise ne nous est communiquée.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons l'information.

## LE SAPIN

Le grand sapin qui se trouve derrière l'école va être coupé pour des raisons de sécurité.



## LE RECENSEMENT

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Le jeune concerné doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

## LE RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, les employés communaux procéderont au ramassage de vos sapins : mais **uniquement** ceux qui seront déposés devant chez vous entre le 14 et le 20 janvier inclus.

## VIGILANCE

Attention aux faux vendeurs de calendriers. Pour information, les éboueurs présentent leur calendrier, ils ont une carte professionnelle de la société OURRY. Les pompiers présentent leur carte professionnelle et sont rattachés à la caserne de Villiers st Georges.

## L'ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE

L'association a décoré le sapin de l'église. C'était le 8 décembre après-midi, le résultat est concluant.



## LE PLAN DE LA COMMUNE

Un plan, réalisé par un professionnel, est inséré dans ce journal. Si vous désirez obtenir une version plastifiée, en format A4 ou A3, présentez-vous en mairie lors des permanences. Une version en format A1 est attendue et sera affichée dans le village. Une version en format A3 sera apposée sur les abris bus.

## LE TRI SÉLECTIF ÉVOLUE

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous pourrez déposer davantage d'emballages dans **votre bac à couvercle jaune**. Le magazine du SMETOM, distribué récemment dans votre boîte aux lettres en fait état.

Le calendrier indiquant les dates de ramassage des bacs à couvercle « bordeaux »

et « jaune », est distribué en même temps que ce journal.

## LES CHIENS

Merci de ramasser les déjections de votre chien lors de vos promenades, surtout aux alentours des habitations.

## LES MURS ET MURETS EN PIERRES SÈCHES

Ces belles réalisations souvent anciennes ne sont pas toujours entretenues si bien que des pierres s'en détachent, se cachent dans la végétation et abiment le matériel lors de la tonte. Vous comprendrez donc que les abords de ces murs ne seront plus approchés.

## ÉTAT CIVIL



### Naissance

**Tessa GRANGÉ**

9 bis rue des Près  
le 2 octobre 2018

**Miréline-Rose OUIKEDE**

7 bis rue de la Gare  
le 30 octobre 2018



### Mariage

**Florence WALTER**

et

**Jean-Pascal COCOT**

4 rue de l'église  
le 6 octobre 2018

**Caroline BODOT**

et

**Yannick RIANDET**

1 rue du moulin rouge  
le 27 octobre 2018

## MAIRIE DE LÉCHELLE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2018

**présents :** MM. Mmes PAGET G-J, LEMOT É, LEGRAND M, BONNIVARD A, MIRVAUX M-C, BONNY EBOUMBOU B, VERRIER D, KALUZNY S, DAMANDE J-C, MICHEL B, GUILLIER J.  
**absents excusés :** MM. Mmes ANDRIEU J-L, MICHEL H, BROUCK G, EL GHAZI B.  
**Secrétaire de séance** M. Bertrand MICHEL

#### Délibérations

➤ **APPROBATION** des modifications des statuts du SDESM.

➤ **TARIFICATION** de location du foyer rural au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

<i>Durée</i>	<i>Arrhes</i>	<i>Solde</i>	<i>Total</i>
<i>Weekend</i>	90€	140€	230€
<i>Journée</i>	50€	80€	130€
<i>½ journée</i>	40€	60€	100€

➤ **DÉCISION MODIFICATIVE N°2** : vote de virement de crédits sur le budget eau & assainissement 2018 pour régulariser les amortissements.

#### Informations :

- ✓ Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine passera de 10 kms à 20 kms autour de la centrale. En Seine et Marne, 32 communes seront concernées au lieu de 6 actuellement.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle  
pour être affiché le 18 décembre 2018 à la porte de la Mairie,  
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884  
A Léchelle, le 18 décembre 2018

Le Maire,



